

Membres du CA présents : Eric Poulhe, Georges Le Pallec, Loïc Le Baccon, Isabelle Briois, Florence Goret, François Durand, Francis Poulain, Gilbert Blouin, Stéphane Dablin, Michel Jomin, Romain Planchais, Marc Saliba, Stéphane Drouet, Philippe Grippon, Denise Huet, David Lloancy, Béatrice Lucet, Joël Dugay, Eric Feuillard, Éliane Debusne, Yoan Picard (Membre agréé), Claude Rose (C91), Sébastien Gaillard (C92), Hervé Zammit (C78), Michel Joly (C93), Mathias Priami (C75), Jean-François Mailler (C94)

Membres du CA excusés : Nadia Descot, Sophie Royé, Sandrine Arnal, Ganny Dinally (C77), Dominique Huvelin (C95)

Invités présents : Claire Moal, Gauthier Vanden Abeele, Annie Durand

Invités excusés : Matthieu Lauberton, Jérémy Soula, Xavier Beuzeville, Emmanuel Brugvin

Liste de diffusion : Membres du Conseil d'Administration – Président.e.s de structures (membres affiliés et agréés) – Membre de l'équipe technique régionale

Début de séance à : 20h30

INFORMATIONS	CA	élu/tech	échéance
Général			
Informations du président			
<p>Le président regrette que le conseil d'administration n'ait pu se réaliser en présentiel comme prévu initialement et remercie les élus présents en distanciel.</p> <p>Il est rappelé que six (6) postes réservés à des femmes sont toujours vacants au conseil d'administration et qu'aucune candidature n'est parvenue au Comité.</p> <p>Dans le contexte sanitaire que l'on connaît, Eric Poulhe se satisfait que notre activité ait été moins touchée que d'autres. Il remercie tous les organisateurs qui ont pu maintenir et organiser des manifestations sportives malgré des conditions contraintes. Dans un contexte toujours incertain, le temps est maintenant à la préparation de la saison 2022 avec la finalisation du calendrier, la préparation du budget, et la construction de projet de développement.</p> <p>Eric Poulhe évoque ensuite différents sujets d'ordre général.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation du Comité L'équipe technique régionale (ETR) a dû être remaniée avec les départs de Sébastien Tester le 1^{er} juin, d'Alban Planchais le 20 août et de Hugues Vigan le 10 décembre. Eric Poulhe rappelle les arrivées au 1^{er} octobre de Claire Moal, conseillère technique coordonnatrice et de Gauthier Vanden Abeele, agent de développement et informe les élus du recrutement de Camille Hurez qui a donné son accord pour intégrer le Comité au 3 janvier au poste d'agent de développement. • Dispositif local d'accompagnement (DLA) et projet de développement régional 2021-2028 France Active Île-de-France a donné son accord pour la prise en charge d'une prestation de 5 jours sur le dispositif local d'accompagnement (DLA) pour le projet de développement du Comité. Le bureau exécutif du Comité a retenu à l'unanimité l'offre de Nautisme en Île-de-France. Pour faire suite à la réunion de lancement du 13 octobre dernier, un comité de pilotage, constitué de membres représentatifs du Comité, s'est réuni à deux reprises : le 19 novembre pour rappeler la méthodologie, le planning et partager le diagnostic du précédent DLA ; le 9 décembre pour faire une synthèse hiérarchisée du diagnostic et définir une ébauche des orientations et des priorités des sports de pagaie en Île-de-France. La troisième réunion a été planifiée le 11 janvier pour préparer le colloque du 29 janvier 2022 et permettre d'associer tous les acteurs du canoë-kayak francilien à la co-construction du projet de développement. • Plan de sauvegarde des clubs de la Région Île-de-France Sur proposition de Patrick Karam, et avec le soutien de la présidente Valérie Péresse, la Région Île-de-France a voté, lors de sa commission permanente du 22 juillet 2021, le versement d'aides financières au Comité, au bénéfice des structures franciliennes (aides en fonctionnement, en investissement et tickets loisirs) représentant la somme de 47 322 €. L'intégralité des demandes déposées par les clubs et portées par le Comité ont été acceptées, ce qui représente un financement de 1 500 € par structure ayant déposé une demande. Dès connaissance du mode opératoire, le Comité a informé tous les clubs qui ont pu lui transmettre leurs justificatifs. Le 10 décembre dernier, la Région a informé oralement le Comité que le versement des aides, en fonctionnement et en investissement, devrait s'effectuer avant la fin de l'année. Dès réception, le Comité procédera au reversement aux clubs bénéficiaires. 	Epo	Epo	
			01/01/22
			29/01/22
			31/12/21

<ul style="list-style-type: none"> • <u>Île de loisir Vaires-Torcy</u> La délégation de service public sur l'Île-de-loisirs de Vaires-Torcy a été attribuée au 1^{er} mai à un groupement constitué de la société d'économie mixte locale (SEML) Île-de-France Loisirs et des sociétés Récréa et Engie Solutions. La SEML, dans laquelle figure la FFCK à hauteur de 2,5%, a été créée et enregistrée au registre du commerce et des sociétés le 13 septembre dernier. Le CREPS Île-de-France, qui s'est installé sur le site en octobre, assure la coordination du mouvement sportif sur les activités de haut niveau, la formation professionnelle et la gestion financière et juridique. Lors d'une réunion d'information qui s'est déroulée le 27 septembre, Récréa a affirmé son intention de prendre en compte le mouvement sportif, et d'établir une convention avec le CREPS, et indirectement avec le mouvement sportif, avant la fin d'année 2021. À ce jour, le CREPS n'a transmis aucun projet de convention au Comité et indique être toujours en cours de négociation avec Récréa sur les conditions d'utilisation du site et les tarifs pour l'année 2022. • <u>Événement Tokyo Vaires Paris</u> Pour célébrer le retour des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, la FFCK a organisé, du 6 au 10 octobre 2021, l'événement Tokyo Vaires Paris (TVP) en proposant plusieurs temps forts : le championnat d'Europe de Freestyle, des actions pour les jeunes (Raid UNSS Paddle, Planète Kayak, Kids Paddle Challenge), la soirée des champions, le Kayak Marne Paddle, des free sessions sur la rivière olympique. Le Comité remercie plus particulièrement les bénévoles des clubs de Marne et Gondoire CK et de Torcy CK qui ont participé à l'organisation du Kayak Paddle Marne le dimanche. Eric Poulhe est intervenu au Club des partenaires en présentant le projet francilien des parcours de randonnées nautiques à la table ronde sur la thématique du développement touristique et économique. À l'occasion du challenge UNSS, Eric Poulhe a signé la convention le liant à l'UNSS jusqu'en 2024, en présence du recteur de l'Académie de Créteil, Monsieur Daniel Auverlot et du directeur régional de l'UNSS de Créteil, Monsieur Cédric Sévère. Nélia Barbosa a été nommée ambassadrice du sport scolaire pour l'olympiade à venir. • <u>Médaille d'argent de Nélia Barbosa aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020</u> Avec le soutien indéfectible de son club Red Star Club Champigny, le Comité félicite Nélia Barbosa pour la médaille d'argent obtenue aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020 dans la catégorie KL3. En progrès constant depuis plusieurs années, Nélia a su concrétiser son rêve paralympique qui la place comme une des meilleures athlètes de sa catégorie à l'horizon de Paris 2024. Le Comité a été en relation permanente avec elle et l'encadrement de l'équipe de France afin de relayer des actions de soutien et de communication. Le Comité a notamment édité, pour le championnat régional de slalom sur les Îles Mortes, une carte postale qu'elle a pu signer et distribuer aux nombreuses et nombreux supporters. Un poster est également en cours d'édition et sera distribué à tous les clubs franciliens à l'occasion du colloque du projet de développement. Eric Poulhe a également sensibilisé la Région Île-de-France pour une reconnaissance du titre d'ambassadrice du sport de la Région Île-de-France, de l'olympisme et du paralympisme. • <u>Projet de performance fédéral (PPF)</u> Après différentes réunions de travail entre le Comité et la Fédération, les dossiers de labellisation « Foyer de performance territorial » ont été transmis par la FFCK, le 15 novembre, à l'Agence nationale du sport (ANS) pour instruction. Les six clubs concernés ont été informés par le Comité pour leur préciser les contours et le calendrier. Le Comité confirme son intention d'obtenir le label « Foyer de performance territorial » bien que cette démarche semble difficile à intégrer dans le périmètre de l'ANS. 		14/12/21
<p>Cadrage budgétaire 2022</p> <p>Loïc Le Baccon présente aux élus les échéances du calendrier budgétaire. La matrice du budget a été envoyée aux responsables de budget le 19 octobre pour un retour le 30 novembre.</p> <p>La réunion de cadrage budgétaire se tiendra le samedi 18 décembre pour l'analyse et l'éligibilité des projets en ciblant les événements et les actions prioritaires. Elle permettra également de présenter les règles d'encadrement (statuts, profils, montants) et les procédures de gestion des interventions des professionnels et vacataires.</p> <p>À l'issue de cette réunion, chaque responsable de budget pourra réviser son budget et le retourner au plus tard le 10 janvier pour un arbitrage acté au bureau exécutif du 10 février. Le budget sera présenté au conseil d'administration du 24 février, en vue d'une validation à l'assemblée générale de mars 2022.</p> <p>Un remerciement est transmis à l'ensemble des bénévoles des commissions pour le travail déjà accompli.</p>	LLB LLB	14/12/21

Activités			
<p>Lancement de la commission eau vive</p> <p>Pour renouer avec une pratique largement présente par le passé en Île-de-France, le Comité a décidé de remettre, dans ses pratiques de loisir sur le territoire francilien, l'eau vive. Une nouvelle commission eau vive (CEV) va voir le jour en ce début d'année 2022 pour accompagner, former, soutenir les clubs et les pratiquants. L'enjeu principal de cette commission est de réactiver une culture francilienne de l'eau vive. Le projet initié durant l'été 2021 a permis de mieux cadrer les attentes et de proposer une structuration adaptée et composée de trois piliers (technique, formation et environnement de pratique), encadrée par une gouvernance et un appui technique. La sécurité, la formation et la progression, la veille technologique de la pratique de l'eau vive sont des priorités dans l'action de cette commission eau vive.</p> <p>Le président rappelle que le bureau exécutif a validé la nomination de Joël Dugay à la présidence de la commission, dont la constitution de ses membres doit se finaliser prochainement. Joël Dugay est remercié pour son engagement bénévole et la qualité du projet présenté qui suscite beaucoup d'intérêt.</p>	JDu	JDu/GVA	
Développement			
<p>Point sur les licences 2021</p> <p>En 2021, l'entrée en vigueur des nouveaux titres et la comptabilisation partagée entre les systèmes Goal et Canoëgo ne permettent pas une comparaison linéaire. Sur la base des licences Canoë+ et de leurs prolongements 2021 en cartes 1 an et 3 mois, le Comité progresse de 13%, bien au-dessus des années précédentes. L'ensemble des clubs voit leurs effectifs en hausse avec une part de féminisation de +3% (34%).</p> <p>Les points marquants du bilan 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une légère baisse pour les deux clubs du Val d'Oise, • la perte de deux clubs, • la création d'un club, • aucune baisse significative, • des hausses marquées sur les petites et les moyennes structures. 	GLP	GLP	14/12/21
DÉCISIONS			BEx élu/tech échéance
Général			
<p>Compte rendu du conseil d'administration du jeudi 30 juin 2021</p> <p>Le compte rendu ne faisant mention d'aucune remarque de la part du conseil d'administration, le document est soumis à son approbation.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	EPo	EPo/ADu	14/12/21
<p>Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du samedi 6 mars 2021</p> <p>Le compte rendu ne faisant mention d'aucune remarque de la part du conseil d'administration, le document est soumis à son approbation.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	EPo	EPo/ADu	14/12/21
<p>Assemblée générale ordinaire du samedi 19 mars 2022</p> <p>La date du samedi 19 mars 2022 est proposée aux élus du conseil d'administration. Le Comité a sollicité nos élus des clubs des Hauts-de-Seine afin de l'organiser sur ce territoire. Même si le site reste encore à préciser, le Comité remercie Sébastien Gaillard et Francis Poulain pour leur action.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	EPo	EPo/ADu	19/03/22
<p>Constitution d'un groupe de travail pour la refonte des statuts du Comité</p> <p>Sur la base d'une première analyse, les principaux points d'évolution sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le remplacement du modèle de gouvernance « Conseil d'administration / Bureau exécutif » par le modèle « Comité directeur / Bureau », sans écart notable sur les prérogatives ni le fonctionnement, mais un changement de fond sur le mode d'élection du président dissocié de celui du bureau, • la constitution d'un conseil des territoires au niveau régional, • la mission de déclinaison du projet fédéral en région, • le décompte des voix à l'assemblée générale en conformité avec la création des nouveaux collèges type A et type B. <p>La démarche, actée par le bureau exécutif pour instruire l'évolution de nos statuts, est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux temps d'instruction : <ol style="list-style-type: none"> 1. sur le point 4 « décompte des voix » nécessitant d'être traité pour la prochaine assemblée générale du 19 mars 2022 2. sur la gouvernance nécessitant une analyse approfondie à réaliser avant l'assemblée générale électorale de 2023 • Constitution d'un groupe de travail animé par le secrétaire général avec le président du Comité, les 8 présidents de comités départementaux ou leurs représentants, des membres de la commission de surveillance électorale et d'éventuelles personnes qualifiées. Le 	GLP	GLP	14/12/21

<p>démarrage est prévu en janvier 2022 pour la mise en conformité des statuts existants. Il perdura ensuite sur l'analyse approfondie des statuts-types.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>		
<p>Calendrier 2022</p> <p>Le calendrier 2022 est à 95% finalisé, mais il reste encore quelques manifestations à mettre au point car des conflits ou questions sur des dates persistent tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le challenge Jeune CE en piscine, le 6 ou le 13 février, • le championnat régional de Sprint à déplacer de date (ou de lieu), • le positionnement du Championnat régional de descente, le 19 ou le 26 juin, • la date et le lieu des Championnats de France de descente en juillet, • la date de la Traverseine le 11 ou le 18 septembre, • et la validation définitive de quelques manifestions FFCK qui devront être validées le 15 décembre. <p>À noter que la commission régionale Descente n'a pas pu finaliser son calendrier 2022, mais devrait être à jour d'ici la fin de l'année.</p> <p>Concernant la commission Course en ligne, il est précisé que le sélectif national de fond sur laquelle s'était positionnée l'AS Mantaise a été supprimé du calendrier par la fédération. De ce fait, l'AS Mantaise a fait acte de candidature sur le sélectif national de vitesse des 7 et 8 mai 2022.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité du calendrier, à date du conseil d'administration</p>	FDu EBr	14/12/21
<p>Assemblée générale extraordinaire du samedi 29 janvier 2022</p> <p>Une assemblée générale extraordinaire doit valider la mise en conformité des statuts du Comité afin d'intégrer les nouveaux titres fédéraux dans le décompte des voix. Elle doit se tenir impérativement avant l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2022. Il est demandé aux élus du conseil d'administration d'acter l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire lors du colloque du 29 janvier prochain, en présentiel, si les conditions sanitaires le permettent.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	Epo EPo/ADu	29/01/22
<p>Activités</p>		
<p>Réactivation de la commission Freestyle</p> <p>Dans la dynamique lancée par les sélections des équipes de France et le championnat d'Europe sur le site de Vaires-sur-Marne, un collectif de passionnés, soutenu par Emmanuel Brugvin, cadre d'État souhaite réactiver la commission Freestyle. Une réunion doit se tenir prochainement pour dessiner les contours de cette commission et faire une proposition de présidence.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	FDu FDU/EBr	14/12/21
<p>Modification du nom de la commission médicale</p> <p>La commission médicale souhaite modifier son appellation en « Commission sport santé et handicap » pour être en adéquation avec son objectif principal d'aider les clubs franciliens à comprendre et à obtenir les labels « Pagaie-Santé » et « Point Handikayak ».</p> <p>À ce jour, la commission se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Philippe Gripon : président du Kayak Epinay Club, médecin régional élu au conseil d'administration du Comité, président de la commission médicale nationale FFCK • Sandrine Arnal : cadre au Red Star Club Champigny, infirmière • Catherine Paoletti : licenciée au club de Joinville Eau Vive et présidente de la commission Pagaie Santé de la FFCK, médecin en pédiatrie • Thomas Durand : athlète du club de Marne et Gondoire Canoë Kayak, formation STAPS APAS, chargé de projet Sport-Santé au Comité : stage du 15/02/2021 au 31/05/2021 • Jean-Luc Fournier : président du club de Gennevilliers, médecin anesthésiste à la retraite • Patrick Lefoulon : vice-président du club AS Mantaise, médecin généraliste • Pierre Legay : président sortant du club Arc de Seine Kayak disposant d'un moniteur avec la qualification « Pagaie-Santé » • Francis Poulain : vice-président du BAC CK Sèvres Issy, vice-président du Comité en charge du sport pour tous, représentant Île-de-France « Pagaie-Santé » à la FFCK, ingénieur informaticien • Claire Moal : conseillère technique coordonnatrice au Comité <p>Décision ► Approbation à l'unanimité de la nomination « Commission sport santé et handicap »</p>	FPo FPo/PGr	14/12/21

Contributions régionales 2022

LLB

LLB

19/03/22

La proposition d'une nouvelle règle de calcul des contributions financières des clubs (membres affiliés) est présentée pour l'année 2022. Le principe consiste à faire varier le montant de la cotisation de 30 € à 150 €, par paliers de 20 licences, avec un plafond à 150 €.

- moins de 20 licences : 30 €
- de 20 à 39 licences : 50 €
- de 40 à 59 licences : 70 €
- de 60 à 79 licences : 90 €
- de 80 à 99 licences : 110 €
- de 100 à 119 licences : 130 €
- 120 licences et plus : 150 €

Le nombre de licences pris en compte dans la base de référence présentée ci-dessus, correspond à l'addition du nombre de licences 1 an et d'un quart des licences 3 mois. Afin d'encourager les clubs à délivrer les licences à la journée, ces dernières ne sont pas intégrées dans ce calcul.

Un vote d'orientation est proposé aux élus du conseil d'administration avant de présenter cette proposition pour décision à l'assemblée générale du 19 mars 2022.

Décision ► [Approbation à la majorité \(18 pour, 7 abstentions, 1 contre\)](#)

Le conseil d'administration s'est terminé à minuit.

Le prochain conseil d'administration sera planifié le 24 février 2022 avec le souhait de l'organiser en présentiel, si les conditions sanitaires le permettent.

Georges LE PALLEC

Eric POULHE

Secrétaire général

Président